

Communiqué de Presse

Mardi 4 octobre 2022

Inauguration du service médical de proximité Parc de Tessé

Le mardi 4 octobre 2022, Stéphane Junique (président du groupe mutualiste VYV), Stéphane Le Foll (maire du Mans et président de Le Mans Métropole), Dominique Le Mèner (président du conseil départemental de la Sarthe), Valérie Radou (conseillère régionale des Pays de la Loire) et le Dr Véronique Jaguelin (médecin et présidente de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Le Mans Agglo) inaugurent les nouveaux locaux du service médical de proximité Parc de Tessé, avenue de Paderborn au Mans.

Installé depuis près d'un an dans les locaux du centre hospitalier du Mans, ce centre de santé innovant propose des consultations médicales réservées aux habitants qui n'ont pas, ou qui n'ont plus, de médecin traitant. Les consultations sont assurées en alternance par des médecins généralistes le plus souvent retraités, ou en exercice.

Actuellement l'équipe médicale se compose de **14 médecins généralistes à temps partiel, salariés de VYV³ Pays de la Loire** (Groupe VYV). Ils sont épaulés par **un assistant médical partagé avec le Centre Hospitalier du Mans et un interne de médecine générale** en Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée (SASPAS). Les médecins mobilisés travaillent environ une demi-journée par semaine pour assurer, chaque jour au minimum, 2 files de patientèle. **Tout patient n'ayant pas de médecin traitant peut s'inscrire auprès du service médical de proximité et obtenir un rendez-vous.**

Ce service médical de proximité est une vraie réponse pour une partie des Sarthois qui ne parvenaient plus à se soigner et une solution concrète pour lutter contre les déserts médicaux et le renoncement aux soins. Depuis l'ouverture en novembre 2021, près de 1 000 consultations sont ainsi assurées chaque mois et ils sont 3 000 patients à avoir déclaré le service médical de proximité comme médecin traitant auprès de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Environ 1 000 consultations
assurées par mois

3 000 patients
ont déclaré le
centre comme
médecin traitant

Depuis le 26 août le service médical de proximité a emménagé dans de nouveaux locaux plus grands, au 27A, avenue de Paderborn. Ce nouvel espace comprend **quatre cabinets de consultation et un cabinet de téléconsultation**. L'objectif est de parvenir à **recruter de nouveaux médecins généralistes** pour accueillir davantage de patients. Le service est avant tout un centre de médecine générale, en revanche **le recrutement de spécialistes notamment en gynécologie et pédiatrie est à l'étude.**

Un dispositif innovant et partenarial

La création de ce service médical de proximité a été rendue possible grâce à l'implication et au soutien essentiel de la communauté médicale et de plusieurs acteurs clés du territoire.

Après avoir impulsé la création du service, la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Le Mans Agglo** (CPTS) a apporté une aide financière de 20 000€ au démarrage du centre ainsi que la mise à disposition d'outils logistiques facilitant l'accès aux soins pour les patients allophones. Elle a également contribué au recrutement d'un assistant de consultation médicale et apporté son soutien pour la mobilisation de ressources médicales afin de renforcer l'équipe.

VYV³ Pays de la Loire (Groupe mutualiste VYV) a porté le développement du projet et est le gestionnaire de ce nouveau service. VYV³ Pays de la Loire a fait de l'accès aux soins pour tous et du développement de l'offre de soins de premier recours l'une de ses priorités et a ainsi développé 3 autres services médicaux de proximité sur la région : à Laval (2017), à Cholet (2021) et dans l'agglomération de Laval (2022).

Le Mans Métropole a assuré le portage immobilier de l'opération et la **Ville du Mans** a alloué une subvention annuelle à ce service ainsi qu'au bénéfice d'un poste de secrétaire à hauteur de 80 000 €.

Le Conseil départemental de la Sarthe a également alloué une subvention au bénéfice d'un poste de secrétaire au sein du service à hauteur de 33 000 €.

La Région des Pays de la Loire a attribué une subvention régionale de 110 000 € pour la mise en place du SMP.

Le dispositif bénéficie également de l'appui de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Sarthe, du Centre Hospitalier du Mans (CHM), de l'Ordre départemental des médecins et de la Faculté de Santé de l'Université d'Angers.

Horaires et prises de rendez-vous

Le service médical de proximité - Parc de Tessé est ouvert **du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.**

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au **02 59 29 01 30.**

Pour les patients déjà connus du centre, la prise de rendez-vous peut s'effectuer via l'application [ClickDoc](#).

CONTACT PRESSE :

VYV³ Pays de la Loire

Lisa Meteier, chargée de communication - lisa.meteier@vyv3.fr / 06 74 59 65 80